MATÉRIEL À APPORTER PAR LE CANDIDAT

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

SESSION JUIN 2024

Épreuve : ARTS APPLIQUÉS ET CULTURES ARTISTIQUES

- crayons de couleur ;
- crayon à papier ;
- taille crayon;
- gomme ;
- feutres fin noir.
- Les techniques à séchage lent sont proscrites.
- Le papier calque n'est pas autorisé.

Épreuve : **FRANÇAIS**

Aucun matériel n'est autorisé.

Épreuve : MATHÉMATIQUES ET PHYSIQUE - CHIMIE GROUPEMENTS 1 ET 2

- L'usage de la calculatrice avec mode examen actif est autorisé.
 L'usage de la calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.
- Tout autre matériel est interdit.
- Aucun document autorisé.

Épreuve : **PRÉVENTION, SANTÉ, ENVIRONNEMENT**

- Aucun document n'est autorisé.
- L'utilisation de la calculatrice n'est pas autorisée.

Épreuve : <u>Langues vivantes obligatoires (allemand – anglais – espagnol – italien – portugais)</u>

L'usage du dictionnaire et de la calculatrice n'est pas autorisé.



Liberté Égalité Fraternité

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE COMMERCIALISATION ET SERVICES EN HÔTEL-CAFÉ-RESTAURANT

MATÉRIEL À APPORTER PAR LE CANDIDAT

Épreuve : EP2 – Accueil, services et commercialisation en hôtel-café-restaurant

- Tenues professionnelles
 - Une tenue professionnelle règlementaire dans le respect des bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité pour toutes les activités de préparation.
 - Exemple : blouse blanche, tablier...
 - Une tenue professionnelle adaptée pour toutes les activités traditionnelles de service en restauration.
- Carnet personnel de techniques professionnelles
- Un support concernant l'environnement touristique et local (pour la partie 2 : activité hôtellerie)
 - o Exemple: brochure touristique, flyer...
- Un support commercial personnel présentant des produits et spécialités culinaires locales (pour la partie 3 : activité de préparation en café-brasserie).
 - o Exemple : carte simplifiée, carte des boissons, chevalet, support de communication...